



et vous

20 JANVIER - 20 FEVRIER 2009

Ce feuillet d'information est destiné à promouvoir la communication au sein de notre commune de Thoiry. Les suggestions sont toujours les bienvenues pour améliorer cet outil. Bonne lecture !

MANIFESTATIONS DU 20 JANVIER AU 20 FEVRIER 2009

Samedi 24 janvier	Soirée cabaret du Foot Sud Gessien	Salle des fêtes dès 20h00
Mercredi 28 janvier	Réunion publique	Salle des fêtes à 20h30
Vendredi 30 janvier	Loto de l'Avenir Gessien Thoiry Gymnastique	Salle des fêtes dès 20h00
Samedi 31 janvier	Soirée disco de l'Athlétisme	Salle des fêtes dès 20h00
Mardi 3 février	Réunion pour le Projet Educatif Local	Salle audio visuelle à l'école des Gentianes dès 20h30
Vendredi 6 février	Banquet des chasseurs	Salle des fêtes dès 20h00
Samedi 7 février	Loto des féminines du Foot Sud Gessien	Salle des fêtes dès 20h00
Vendredi 13 février	3^e salon de la pêche	Salle des fêtes de 15h00 à 19h00
Sam. 14/ Dim. 15 février	3^e salon de la pêche	Salle des fêtes de 9h00 à 19h00
Samedi 21 février	Loto de l'Echo du Reculet	Salle des fêtes dès 20h00

3^e SALON DE LA PÊCHE

Le 3^e salon de la pêche se tiendra à la salle des fêtes les :

- ⇒ vendredi 13 février de 15h00 à 19h00
- ⇒ Samedi 14 février de 9h00 à 19h00
- ⇒ dimanche 15 février de 9h00 à 19h00

L'entrée est de 2,00 €.

- Vous trouverez une restauration sur place le samedi midi et le dimanche midi.
- 14 exposants vous présenteront leurs meilleurs produits (moulinets, cannes, sondeurs....)
- Une tombola avec de nombreux lots à gagner, vous sera proposée avec votre billet d'entrée.
- Vous pourrez également faire établir votre permis de pêche. Réciprocité départementale et réciprocité possible avec 68 départements français, permis du lac Léman.
- Enfin, vous trouverez des informations sur la réciprocité, l'état piscicole des rivières, la pêche transfrontalière, la gestion piscicole de l'Allondon....



Merci de transmettre vos informations avant le 1^{er} de chaque mois. Courriel: mairie@mairie-thoiry.fr
Impression : Mairie de Thoiry - 01710. Tel: 04 50 41 21 66 Fax: 04 50 20 87 13

LE PROJET EDUCATIF LOCAL

◆ La commune de Thoiry souhaite mettre en place **un Projet Educatif Local**. Ce projet est un dispositif de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, et, est signé entre ce ministère et la commune qui le désire.

L'objectif est de permettre aux acteurs locaux en charge de la jeunesse, d'avoir une coordination et une instance afin de réfléchir à des actions en direction de la jeunesse et des enfants, et surtout de les réaliser.

Avant de poser ce cadre, il est nécessaire de bien connaître les besoins de la population et des ressources locales. Un diagnostic a donc été mis en place par la commission sociale en partenariat avec l'association Alfa3A. Ce diagnostic a été réalisé à l'aide de petits questionnaires adressés aux jeunes, aux enfants, aux parents, aux associations et à toutes les personnes qui ont bien voulu apporter leur avis. De petits entretiens avec les jeunes ont aussi été organisés.

Parents, enfants, membres d'associations et toutes personnes intéressées par cette démarche, la municipalité vous convie à la présentation de ce diagnostic le :

**3 février 2009 à 20h30
à la salle audio visuelle de l'école des Gentianes.**

A l'issue de cette présentation seront discutées les orientations et actions à organiser.

VENEZ NOMBREUX !

INFOS PRATIQUES...

◆ Une **réunion publique** sera organisée le mercredi 28 janvier 2009 à 20h30 à la salle des fêtes afin de présenter aux thoirysiens et thoirysiennes, le nouveau plan de circulation ainsi que les différents projets prévus en 2009.

◆ **Le nouveau site de la mairie** est en ligne depuis le 29 décembre 2008. N'hésitez pas à nous faire vos remarques et suggestions afin de l'améliorer et de le compléter.

Une rubrique covoiturage a été mise en place. Vous pouvez, par ce lien, laisser un message pour regrouper vos déplacements avec d'autres personnes.

www.mairie-thoiry.fr

SERVICE MINIMUM

◆ Suite à l'enquête effectuée auprès de la population, quatre parents ont proposé leur candidature pour encadrer les enfants.

Quatre-vingt-quatre enfants ont été inscrits. Ils seront donc accueillis si les conditions de mise en place du service minimum sont validées par l'Inspection Académique. La commune a prévu de faire appel aux Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) afin de compléter l'encadrement.

BRÈVES...

◆ **Le prochain conseil municipal** aura lieu le mardi 10 février 2009 à 20h00, salle du conseil, à la mairie.

Les membres de la commission communale des impôts directs

ont souhaité se faire connaître car ils peuvent être amenés à vous rencontrer dans le cadre de leur fonction au sein de cette commission.

M. Leger Jean
M. Prax Maurice
M. Dumollard Georges
Mme Lissajoux Anne-Marie
Mme Ecuillon Mireille
M. Lehman Gabriel
M. Benier Thierry
M. Ferrollet Paul

M. Albiges Alain
M. Burdairon Jean-Jacques
M. Martinot Christian
M. Jouve Claude
Mme Gapihan Catherine
M. Depres Gérard
M. Reymond Roger